

<p style="text-align: center;">GUIDE D'AIDE A L'ELABORATION d'un Programme Personnalisé de Réussite Educative pour le cycle 2 NOTICE EXPLICATIVE</p>

Les évaluations nationales GS/CP, CP, CEI et début du CE2 serviront de référence. Elles figurent sur le site de circonscription et sur CD ROM élaboré par la circonscription de Tarbes IEN Adjoint.

A - BILAN CONCERNANT LES EVALUATIONS MISES EN ŒUVRE

1 Suivis antérieurs :

- Indiquer le suivi antérieur de l'élève (aides particulières à l'interne ou à l'externe de l'école).
- Expliciter les démarches mises en œuvre, les outils utilisés, ... lors de l'année précédente dans le domaine
 - des mathématiques (ex : manuel de référence, utilisation de fichier, manipulation, ...)
 - de la maîtrise de la langue (ex : manuel de lecture, lecture d'albums, travail au niveau du code, de l'oral...)

2 Constats des résultats (cibler les items) :

- Relever seulement si les items sont réussis ou échoués
- Quantifier l'acquisition des items indispensables en fonction des différentes composantes répertoriées dans les évaluations aussi bien en maîtrise de la langue qu'en mathématiques
- Définir le comportement de l'élève par rapport à la tâche scolaire :
 - motivation,
 - rythme
 - mode de travail: seul, avec les autres, avec l'aide du maître, ...
 - stratégies et procédures de réalisation

B - ANALYSE DES RESULTATS EN EQUIPE DE CYCLE AVEC LE RASED

1 Compétences acquises dans le domaine transversal et disciplinaire :

- Définir les compétences acquises à partir de l'analyse des items en vous aidant des documents de l'évaluation nationale pour identifier la nature du socle de connaissances de l'enfant.
 - Dans le cadre de la maîtrise de la langue : les composantes figurant dans le livret « lire au CP » n°1 page 15 déterminent le cadre d'analyse. Les commentaires des deux livrets d'accompagnement « lire au CP », ceux de « banquoutils », ceux de l'évaluation diagnostique du début du CE2 et les documents de circonscription par rapport à la compréhension serviront de repères.
 - Pour les mathématiques, se référer aux commentaires accompagnant les évaluations le cas échéant et les documents d'application.

2 Compétences non acquises dans le domaine transversal et disciplinaire :

- Les compétences non acquises seront analysées en fonction du niveau de la classe. La typologie des erreurs notées servira à identifier l'origine et la nature des difficultés ainsi que le profil de l'élève.

C- MISE EN ŒUVRE ET ARTICULATION DU CONTRAT AVEC LES DIVERS PARTENAIRES (enfant, parents, enseignant titulaire de la classe, équipe de cycle, RASED si nécessaire, partenaires extérieurs selon le cas de l'élève)

1 Définition des objectifs poursuivis, adaptés à l'élève, à atteindre pour la période donnée (à définir avec l'élève, informer les parents) :

- Cibler les objectifs poursuivis après avoir effectué un travail sur l'analyse des erreurs, se fixer des objectifs raisonnables

2 Nature de l'action :

- Définir l'action à engager (ex : développer la compréhension, quels critères prendre en compte ?, ...)
- Lister les activités (ex : phonologie, chronologie, stratégies de lecture, ...)

3. Articulation et modalités d'organisation du programme entre les divers partenaires

- Définir les différents partenaires puis les tâches de chacun
ex:
 - . Conduite en classe : que met en place le maître pour aider l'enfant par rapport à ses difficultés particulières ? (groupes de besoin, tutorat, activités individualisées, fichiers, démarche différente, ...)
 - . Aide des collègues du cycle : décloisonnement, groupes de besoin, temps partiel (sur quel type d'activité? Sur quels principes pédagogiques ? durée, emploi du temps, ...)
 - . Aide du RASED : qui ? pourquoi ? quand ?
 - . Aide extérieure : qui ? pourquoi ? quand ?

D -BILANS – REGULATION- EVALUATIONS (chaque régulation et bilan donnera lieu à un compte rendu écrit, annexé à ce programme et signé par les divers partenaires. L'élève et sa famille seront tenus informés des progrès)

1. Définir le cadre des évaluations et des régulations entre les divers partenaires, leur fréquence (au moins une fois par trimestre), ... :

- Elaborer le calendrier et l'échéancier
- Informer l'élève et ses parents

2. Conclusions et perspectives :

- Effets directs :
 - . Modifications apportées : évolution de l'enfant, par rapport à quoi, à qui ?
- Effets indirects :
 - . Evaluation de l'action engagée en partenariat : réajustements du projet, ...
- Perspectives :
 - . projet d'avenir : qu'envisage-t-on pour l'élève ? poursuite, ...

**PROGRAMME PERSONNALISE DE REUSSITE
EDUCATIVE AU CYCLE II**

(document à renseigner par l'équipe pédagogique voire éducative selon le cas de l'élève)

Ce document doit s'inscrire dans le livret scolaire de l'élève et suivre sa scolarité.

Nom de l'élève :

Niveau :

Date de naissance :

Date de mise en place du Programme :

Noms des divers partenaires :

A - BILAN CONCERNANT LES EVALUATIONS MISES EN ŒUVRE

1 Suivis antérieurs :

2 Constats des résultats (cibler les items) :

B - ANALYSE DES RESULTATS EN EQUIPE DE CYCLE AVEC LE RASED

1 Compétences acquises dans le domaine transversal et disciplinaire :

2 Compétences non acquises dans le domaine transversal et / ou disciplinaire

C- MISE EN ŒUVRE ET ARTICULATION DU CONTRAT AVEC LES DIVERS PARTENAIRES (enfant, parents, enseignant titulaire de la classe, équipe de cycle, RASED si nécessaire, partenaires extérieurs selon le cas de l'élève)

- 1 Définition des objectifs poursuivis, adaptés à l'élève, à atteindre pour la période donnée (à définir avec l'élève, informer les parents) :**

- 2 Nature de l'action :**

3 Articulation et modalités d'organisation du PPRE entre les divers partenaires (ne remplir que les colonnes nécessaires au projet individuel de l'élève; préciser les outils, les supports ainsi que le dispositif interne (petits groupes, ...)), ce programme personnalisé sera explicité à l'élève et à sa famille :

OBJECTIFS A ATTEINDRE	EN CLASSE	EN EQUIPE DE CYCLE OU D'ECOLE	AVEC LES MEMBRES DU RASED (si nécessaire)	AVEC DES PARTENAIRES EXTERIEURS (accompagnement scolaire, santé, ...)

EMPLOI DU TEMPS DE L'ELEVE (temps scolaire, hors temps scolaire) :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

D -BILANS – REGULATION- EVALUATIONS (chaque régulation et bilan donnera lieu à un compte rendu écrit, annexé à ce programme et signé par les divers partenaires. L'élève et sa famille seront tenus informés des progrès)

1 Définir le cadre des régulations entre les divers partenaires, leur fréquence (au moins une fois par trimestre), ... :

2 Conclusions et perspectives :

Signature des parents :

Signature de l'enseignant :

Signature du directeur de l'école :